

A Nîmes, le 2 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Association des Maires et Présidents d'EPCI du Gard

La lutte contre la propagation de la COVID 19 doit rester une priorité pour préserver notre système de santé et nos personnels soignants pour prodiguer les soins nécessaires au sein de nos établissements hospitaliers et pour éviter, in fine, le choix entre les patients qui pourraient en bénéficier.

Personne ne saurait accepter cela dans notre Pays !

Les politiques de santé publique relèvent de la compétence exclusive de l'Etat mais **les Maires**, soucieux de la santé de leurs concitoyens, **concourent autant que possible à soutenir l'action de l'Etat** pour limiter les conséquences sanitaires de la pandémie et rendre plus soutenables les mesures de reconfinement décidées par le Gouvernement depuis vendredi dernier.

Dans le cadre de ces mesures, **le gouvernement a décidé de la fermeture des « commerces non essentiels » alors même que de nombreux commerces multi-services peuvent quant à eux rester ouverts**. Nous ne disposons pas de tous les moyens pour apprécier la gravité de la situation sanitaire et ses risques potentiels mais **ces mesures fragilisent de façon irréversible la santé économique de nos commerces de proximité alors que ceux-ci font VIVRE nos centres-bourgs et nos centre villes**.

La situation épidémique appelle **la responsabilité de chacune et chacun en respectant scrupuleusement les mesures "barrières"** mais il est indispensable, pour ne pas miner de façon pérenne la vitalité et le dynamisme de nos territoires, de **remettre de la cohérence dans les règles et adapter celles-ci aux réalités du terrain**.

C'est la raison pour laquelle, l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Gard **appelle solennellement et avec gravité l'Etat à revoir sa position quant aux modalités d'ouverture des commerces de proximité de l'ensemble des nos Communes**.

Philippe Ribot, Président de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Gard.

Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Gard

Secrétariat tél : 04 66 64 40 62

E-mail: amf30gard@gmail.com Site internet : <https://amf30.fr>

HOTEL DU DEPARTEMENT - Rue Guillemette - 30 044 NIMES Cedex 9